

1700 tests de dépistages des AVC ont été réalisés dans les pharmacies arcachonnaises

Les partenaires de l'opération « Protect AVC » dressait le bilan de l'expérimentation arcachonnaise mercredi après-midi.

L'expérimentation de prévention initiée en septembre dans les 11 pharmacies de la ville proposait la mise à disposition d'un « bâton connecté » permettant un dépistage du risque AVC. L'instrument a la faculté de mesurer l'arythmie cardiaque de la personne volontaire. Après 4 mois de tests, l'opération avec plus de 1700 tests de dépistage a rencontré beaucoup d'intérêt.

« 73 personnes ont rencontré un test positif, soit 4,6 % des personnes testées. » ont indiqué les Docteurs Rouanet & Olindo. Chacune des personnes ayant rencontré un test positif ont été informées par leur pharmacien d'une potentielle arythmie cardiaque avant d'être invitées à consulter leur médecin traitant. « Un tiers avait une fibrillation auriculaire connue, un tiers, une fibrillation auriculaire méconnue, un tiers étaient des faux positifs ». Cela peut être lié à une crispation musculaire ou une raison exogène, précisent les docteurs.

Cette proposition de dépistage pourrait permettre « d'éviter deux AVC tous les ans » pour les années à venir, précisent les médecins.

L'ensemble des partenaires qui étaient engagés dans cette opération étaient d'ailleurs présents autour des Dr. François ROUANET, du Dr. Stéphane OLINDO, du Pôle de Neurosciences Cliniques du CHU de Bordeaux avec notamment : le Président du Lion's Club de la Côte d'Argent, le Président d'AVC Tous Concernés et son relais local, le Maire d'Arcachon et son

adjointe à la santé.

Le parcours de l'utilisateur est simple et en 4 étapes :

1. La personne volontaire se présente chez son pharmacien et complète d'abord un formulaire anonyme
2. La personne teste alors le bâton par une prise en main d'une minute
3. Une fois le test effectué, 2 options de résultat se présentent : « vert » quand il n'y a aucun danger, « rouge » si le patient présente un risque.
4. Si test « positif », « en rouge » : 2 documents sont remis à la personne :
5. Un courrier à destination du médecin traitant de la personne, signé des Dr. Rouanet & Olindo, du CHU de Bordeaux, partenaires de l'opération.

« La prévention de l'AVC est une petite musique, on doit inciter les gens à se faire dépister, tout le temps », précisé Philippe MEYNARD, son Président. **Aujourd'hui, l'opération est maintenue dans toutes les pharmacies de la ville qui continuent à proposer le dépistage grâce au bâton My Diagnostick à ceux qui le souhaitent.**